

Notre-Dame des Armées (Versailles) érigée en paroisse personnelle

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [En Une](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 29 septembre 2017



La Chapelle Notre-Dame des Armées à Versailles va [être érigée en paroisse personnelle le 1er décembre prochain](#). Il s'agit de la 5ème paroisse personnelle de France (avec Blois, Toulon, Strasbourg et Bordeaux) :

Cette année, un évènement majeur va illuminer la vie de notre communauté : en effet, notre Evêque, Monseigneur Eric Aumonier, a décidé d'ériger la chapellenie Notre-Dame des Armées en paroisse personnelle pour la forme extraordinaire du rite romain. Monsieur l'abbé Jacquemin, que nous connaissons, donnera une conférence pour expliquer ce qu'est une paroisse personnelle. **Actuellement chapellenie, Notre-Dame des Armées sera érigée en paroisse officiellement le 1er décembre. Je vais être nommé ensuite premier curé de la paroisse et la cérémonie de mon installation**

par Monseigneur aura lieu le dimanche 10 décembre à 10h30, avec la messe d'action de grâces. Vous êtes tous conviés et nous comptons bien sur votre présence !

[Notre-Dame des Armées](#)